ÉLECTIONS AUX CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT 1^{er} - 14 octobre 2021

DÉCIDONS DE NOTRE FUTUR — VOTONS POUR LA LISTE — LA VOIX DES ARTISANS

Artisans, nous sommes 1,7 million de femmes et d'hommes. La pandémie nous a mis à l'épreuve, mais avec courage et esprit de responsabilité, nous avons tenu bon et les Françaises et les Français ont redécouvert les attraits de nos entreprises : proximité, qualité, convivialité.

Les Chambres de métiers et de l'artisanat -CMA- ont un rôle majeur d'accompagnement de nos entreprises, en complémentarité avec les organisations professionnelles. C'est pourquoi l'U2P s'engage avec conviction dans les élections aux CMA.

La liste « La Voix des Artisans » présentée par l'U2P est composée d'artisans issus de tous les métiers de l'artisanat, qui se mettront au service exclusif des artisans, à la différence des listes des organisations concurrentes (fédérations du MEDEF et de la CPME) qui défendent des entreprises de plus grande taille aux intérêts contraires à ceux des entreprises artisanales.

Ne ratez pas l'occasion de prendre la parole, faites le meilleur choix pour l'avenir de votre entreprise, votez et faites voter pour la liste présentée par l'U2P : « La Voix des Artisans ».

LES COMBATS MENÉS PAR L'U2P :

- L'U2P qui a créé avec les CMA le slogan « l'Artisanat, Première entreprise de France », veut renforcer les qualifications, protéger l'identité artisanale, promouvoir l'apprentissage et la transmission d'entreprise
- L'U2P qui est à l'origine du Fonds de solidarité pour aider les entreprises à faire face à la crise covid, veut placer l'artisanat au coeur des politiques publiques et de l'action économique
- L'U2P qui défend les intérêts des entreprises de proximité dans les négociations et dans la concertation avec les pouvoirs publics, demande qu'un plan de **lutte contre les difficultés d'embauche** soit engagé
- L'U2P refuse que les entreprises artisanales soient laissées à l'écart de la modernisation du pays, et demande que celles-ci bénéficient réellement des aides à la transformation numérique et énergétique
- L'U2P qui a déjà obtenu d'importantes baisses de charges, continuera à s'opposer aux dépenses publiques mal maîtrisées afin de **limiter la fiscalité nationale et locale**
- L'U2P qui a mis fin au RSI, qui est à l'origine du statut protecteur des conjoints d'artisans et de la création d'une plateforme d'avantages réservés aux artisans et salariés de l'artisanat (Proximeo), continuera à **améliorer la protection sociale et le pouvoir d'achat des artisans**
- L'U2P qui a toujours réclamé des règles de concurrence équitables, veut encadrer davantage le travail détaché, les plateformes de commerce en ligne, et les ventes directes











ÉLECTIONS AUX CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT 1^{er} - 14 Octobre 2021

DÉCIDONS DE NOTRE FUTUR — VOTONS POUR LA LISTE — LA VOIX DES ARTISANS

NOUS SOMMES 1 700 000 ARTISANS, NOTRE VOIX DOIT COMPTER

LES ENGAGEMENTS DES CANDIDATS « LA VOIX DES ARTISANS » :

- Nous assurerons un service de proximité à chaque artisan, au plus près de son lieu d'activité, par l'intermédiaire de la Chambre de niveau départemental et des commissions territoriales de proximité
- Nous garantirons une gestion performante des Centres de formation d'apprentis -CFAafin qu'ils répondent efficacement aux besoins en compétences des entreprises artisanales
- Nous mènerons une politique active de développement des activités artisanales dans le centre des villes et des villages
- Nous placerons au cœur de notre action la simplification des formalités administratives, notamment en défendant le principe d'une déclaration unique et simplifiée pour toutes les administrations
- Nous renforcerons l'accompagnement des artisans, des porteurs de projet et des créateurs-repreneurs d'entreprise artisanale
- Nous défendrons auprès des collectivités territoriales un aménagement commercial et urbain adapté à l'activité des artisans (régulation des ouvertures de grandes surfaces, stationnements en zone de chalandise) et qui ne fasse pas obstacle à leurs déplacements (restrictions de trafic et zones à faible émission -ZFE-)
- Nous mutualiserons les moyens des CMA pour optimiser le service aux artisans ; nous nous opposerons à la fusion des CMA et des CCI pour continuer à défendre les besoins spécifiques des entreprises artisanales









